

Plan de prévention des Risques Technologiques de VIOLOT

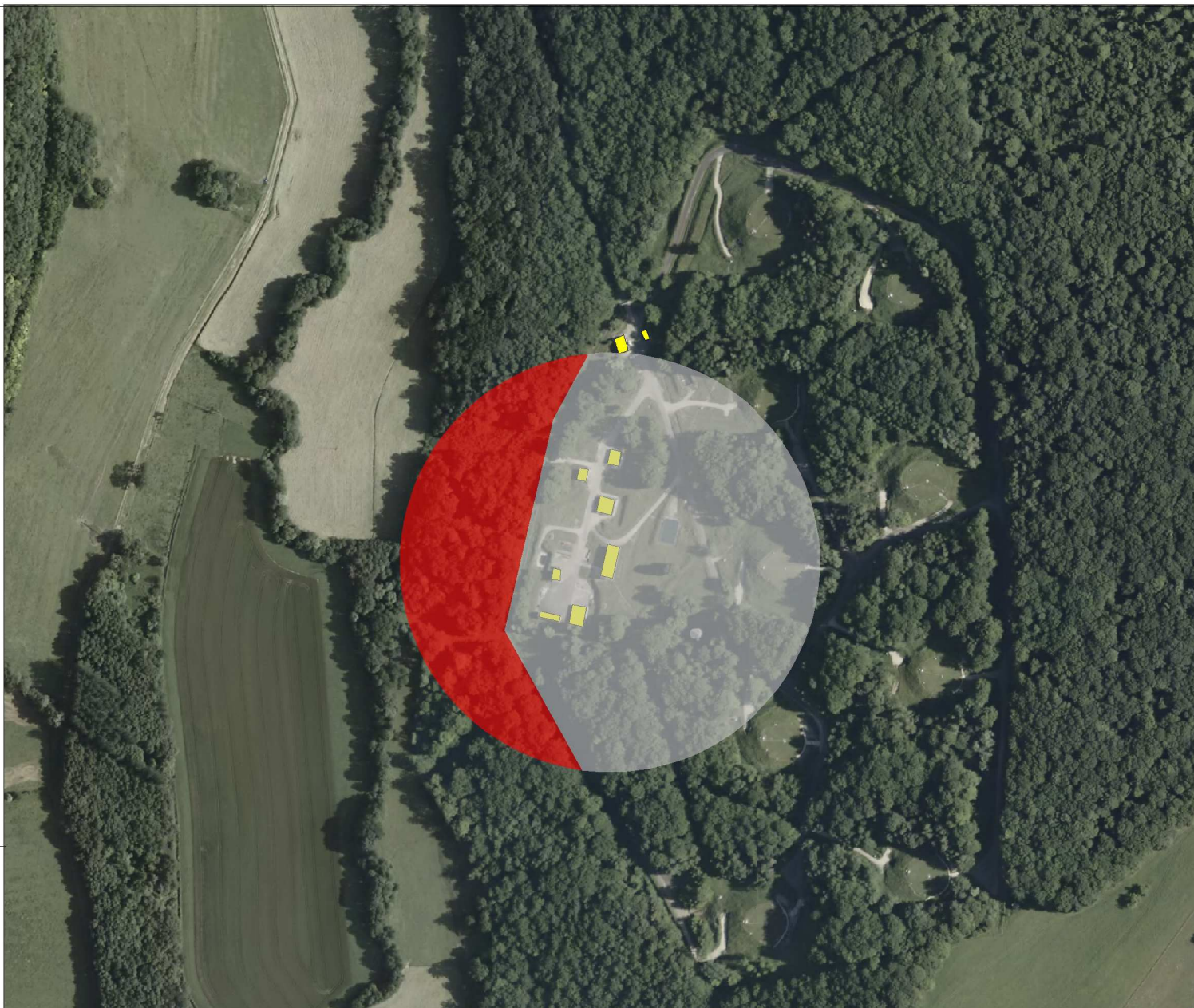
Zonage

Légende



Echelle : 1/5000 ème

Cartographie - DDT - Juin 2013



Note méthodologique

Le zonage et le règlement associé sont l'aboutissement de la démarche. Ils expriment les choix issus de la phase de stratégie du PPRT fondés sur la connaissance des aléas, des enjeux exposés de leur niveau de vulnérabilité et des possibilités de mise en oeuvre de mesures supplémentaires de réduction des risques à la source. Le zonage réglementaire permet de respecter spatialement les dispositions contenues dans le règlement et constitue l'aboutissement de la réflexion engagée avec les différents acteurs associés à la démarche.